

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Canton du Monétier les Bains

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°116/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **03 septembre 2026** Date d'affichage : **10 septembre 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le 09 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Marie-Dominique DUBOIS DENEL, Xavier DUPORT, adjoints

Jean-Pierre THOMAS, Gilles DELASSUS, Catherine REBATEL, Margot MERLE, Mikhaël VON BRASCH, Julien PHILIP, Constance DE ROHAN WILLNER

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Muriel PAYAN à Marie-Dominique DUBOIS DENEL

Myriam BERAUD à Xavier DUPORT

France-Marie JOSSERAND à Fabrice LOISEAU

Violaine PIQUET-GAUTHIER à Julien PHILIP

Mikhaël VON BRASCH a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	15
PRESENTS	:	11
VOTANTS	:	15

OBJET : BUDGET DE L'EAU - DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modifications à apporter au budget de l'eau, en section d'investissement, afin :

- d'inscrire les crédits relatifs à la souscription d'un emprunt pour les réseaux des rues des Guibertes (+520 000€ au compte 1641 de l'opération 27)
- d'ajuster les crédits pour la réfection du captage de la Moulette suite à l'attribution des marchés (+50 000€ au compte 2315 de l'opération 26)

L'ensemble des mouvements est décrit sur le tableau ci-après :

AR Prefecture

005-210500799-20260909-116_2026-BF
Reçu le 14/09/2026

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R- 1641-27 : RUE DES GUIBERTES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	520 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	520 000.00 €
D-2315-26 : CAPTAGE MOULETTE	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	520 000.00 €
Total Général		50 000.00 €		520 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE les nouvelles inscriptions budgétaires.

PRECISE le suréquilibre de la section d'investissement du budget de l'eau.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance,

Mikhaël VON BRASCH



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr